



# EN BREF

[www.loiron-ruille.fr](http://www.loiron-ruille.fr)



**Février 2023**

Directeur de la publication : Bernard Bourgeais  
Rédaction et photos : Commission communication  
Loiron-Ruillé

Conception et impression : Marc Pouteau - Imprimerie Repro Tallot

## ÉDITORIAL

### 2022 est derrière nous ; bienvenue à 2023 !

*Que va nous réserver cette nouvelle année ? Il est vrai que celle qui vient de s'écouler a encore été particulièrement perturbée avec ce Covid qui n'en finit pas, ce conflit russo-ukrainien, drame humain et anxiogène, cette envolée des prix qui fragilise tant de personnes, les excès de la météo avec leurs conséquences, ...*

*Dans ce contexte morose, nous devons aussi trouver des éléments positifs et c'est peut-être dans notre quotidien que nous pouvons trouver des motifs de satisfaction : ainsi, dans notre commune, comme dans un certain nombre de communes de même importance, même si nous devons faire face aux éléments extérieurs, nous avons la chance d'avoir un environnement propice à la qualité de vie, un environnement plutôt serein. Sans doute, pour l'améliorer encore, suffirait-il à chacun de faire quelques efforts au quotidien, comme limiter les nuisances sonores, adapter sa vitesse de circulation, ... Malgré tout, la vie municipale a continué et des travaux importants ont pu être réalisés, comme, par exemple, la réhabilitation de l'ancien presbytère de Ruillé, ainsi que la rénovation de l'école Robert Tatin.*

*2023 verra aussi des chantiers importants, avec notamment la réfection de la rue du docteur Ramé, la rénovation énergétique de l'école Jean Moulin, le début de construction du Centre de Secours, le début de l'aménagement du site de la Guertière, entre les communes historiques de Loiron et Ruillé, avec la mise en place d'un terrain synthétique par Laval Agglomération. En même temps, la phase de préparation de l'ensemble du site va continuer, nous en reparlerons. Voilà un projet qui a vraiment pour ambition d'améliorer le cadre de vie...*

*Pour terminer, à l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à tous beaucoup de bonheur et de sérénité. Retrouvons tous ensemble cette joie de vivre et d'entreprendre.*

*Le Maire, Bernard Bourgeais*

## En Bref

### Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la commune du 20 janvier a réuni environ 200 personnes.

Ce fut l'occasion d'évoquer les travaux réalisés (Agrandissement de l'école Robert Tatin, rénovation de l'ancien presbytère...) et les travaux à venir, entre autres, le réaménagement de la rue du Dr Ramé, la rénovation énergétique de l'école Jean Moulin, l'aménagement de la zone de la Guertière... Un point sur les finances de la commune a également été fait. Pour clôturer la soirée, les habitants ont été heureux ensuite de se retrouver pour déguster un morceau de brioche.



### Centre de santé

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau médecin au centre de santé. Le **Dr Mihailov** est arrivé le 02 janvier, il consulte les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi. Pour prendre rendez-vous : 09 75 83 39 98

## A la une

### Point sur les Finances

Nous sommes en période de préparation budgétaire puisque le budget de notre commune sera voté par le Conseil Municipal début avril. Ce moment d'analyse, d'étude et de choix s'annonce particulièrement délicat cette année. Pourquoi ?

Après de nombreuses années de stabilité, voilà que l'inflation est revenue depuis plusieurs mois dans un contexte international troublé.

Pour notre budget fonctionnement, de nombreux postes de dépenses vont croître. Ainsi, à quantités identiques, ce sera le cas de l'électricité, du fuel (nous ne consommons pas de gaz), des achats divers et bien d'autres dépenses comme les rémunérations. Pour les autres types de dépenses, nous allons devoir être très économes et gérer avec rigueur.

Côté recettes, les Communes ont de moins en moins de marge de manœuvre car les produits viennent essentiellement de dotations et de compensations décidées par l'État. Il nous reste juste deux types de produits qui relèvent de notre décision : d'une part, l'impôt foncier sur le bâti et le non bâti et d'autre part, les prix des services qui concernent essentiellement les familles pour leurs enfants.

Nous avons donc peu de visibilité et la SOBRIÉTÉ sera le maître mot d'autant plus que nous sommes engagés sur 3 projets importants : les travaux rue du Docteur Ramé, la rénovation énergétique de l'école primaire Jean Moulin et l'aménagement de la zone de la Guertière.

Bien entendu, ces projets structurants feront normalement l'objet de subventions mais vont nécessiter le recours à l'emprunt alors que les taux ont sensiblement monté.

Cela étant, notre Commune est peu endettée, ayant réussi à diminuer son encours de crédit de façon significative depuis une dizaine d'années. D'ici fin mars, nous devons avoir défini nos prévisions pour l'année tout en poursuivant un développement volontariste de notre commune.



## Les travaux

### Travaux de la rue du Dr Ramé

Lors de la réunion publique du 30 novembre, une soixantaine de personnes étaient présentes, ainsi que l'entreprise SETUR, bureau d'études, Eurovia et le Conseil Général.

Le déroulé des travaux ainsi que le phasage ont été présentés.

La route actuelle est très abîmée et accidentogène. Près de 5.000 véhicules par jour, dont environ 300 camions traversent notre commune. Des travaux d'aménagement sont donc nécessaires pour sécuriser la traversée du bourg et améliorer la sécurité des piétons et cyclistes.

L'aménagement concerne le tronçon compris entre le U Express et la mairie, soit 620 mètres.

Les travaux sont commencés depuis le 9 janvier et se termineront vers le 13 juin ; ils se dérouleront en trois phases. La 1<sup>ère</sup> phase concernera les travaux du U Express à la rue de la Chapelle, la 2<sup>ème</sup> phase aura lieu de la rue de la Chapelle à la place de la Chapelle Chantepie, et la 3<sup>ème</sup> phase sera de la place de la Chapelle Chantepie à la mairie.



Lors de la 1<sup>ère</sup> phase, une circulation alternée est mise en place. Cette phase s'étalera du 9 janvier à fin mars.

Lors des phases suivantes, la circulation sera coupée et des déviations seront mises en place par les lotissements. Les poids lourds seront déviés durant toute la durée des travaux. Des panneaux indiquant que la route est barrée seront installés, en dehors de la commune, au rond-point des Châteliers à St Berthevin ou encore à La Gravelle. Tous les commerces resteront accessibles pendant cette période.

La circulation sera interdite lors de la mise en place de l'enrobé pendant une semaine environ, aux environs de mi-juin.

Toutes ces dates sont données à titre informatif. En effet, en raison des intempéries, elles pourront être modifiées.

La rue sera redessinée avec un cheminement doux pour les piétons et les vélos, d'une largeur de 2,50 m.

Un espace végétalisé séparera les piétons de la voirie. Des toilettes publiques, ainsi qu'un garage à vélos, seront installés place de Chantepie.

Un nouvel éclairage, à LED, sera installé, moins gourmand en électricité.

Enfin, il n'y aura pas de changement de lieu de ramassage du transport scolaire. Il se fera toujours place de Chantepie.

## Actions Cadre de Vie

### Après-midi jeux de société

Le dimanche 20 novembre, la commission Cadre de Vie a organisé un après-midi jeux de société.

Un large choix de jeux, mis à disposition par la médiathèque, a pu satisfaire petits et grands.

Certains avaient même amené leurs propres jeux préférés afin de les faire découvrir aux autres.

Venu seul, entre amis ou en famille, chacun a pu passer un après-midi dans une ambiance conviviale.



Le samedi 3 décembre, environ une trentaine d'enfants, avec leurs parents, ont bravé le froid et le vent pour accrocher leurs décorations. Mais le Père Noël était présent pour reconforter tout ce petit monde avec sa distribution de chocolats.

Puis fut l'heure de regagner la médiathèque pour un chocolat chaud, brioches et friandises.

Et la matinée s'est terminée par une jolie histoire du Père Noël contée par Corinne.

La municipalité remercie M Coustis de La Rivière pour avoir fourni le sapin de Noël qui se situe devant la mairie.



La lecture d'une histoire a clôturé cette matinée



### Décoration sapin de Noël

Cette année, la commission Cadre de Vie en association avec la médiathèque a souhaité que les enfants participent à la décoration d'un sapin devant la mairie.

Les fabrications des guirlandes, décorations pour le sapin se sont déroulées sur deux mercredis après-midi et deux samedis après-midi.

Nous avons eu d'excellents retours, les enfants étaient contents de participer et de créer des décorations pour le sapin de la commune. Ils étaient 12, en moyenne, à chaque séance.



### Extension Ecole Robert Tatin :

L'extension de l'école Robert Tatin s'achève malgré quelques retards. Pendant les vacances de février, les mesures du plan particulier de mise en sûreté seront installées afin de donner accès aux nouveaux locaux dans les meilleures conditions possibles.

Le bâtiment est chauffé par un système de plancher chauffant électrique alimenté par une pompe à chaleur ainsi qu'une centrale de ventilation double flux.

Dans la cour de l'école, le service espaces verts de la commune a planté une haie arbustive ainsi qu'un tilleul. Le fond du nouveau préau sera aménagé par le service bâtiment afin que le personnel enseignant puisse ranger les jeux extérieurs.



## Respect du Quotidien

### Incivilités :

*En cette nouvelle année qui commence,  
 Montrons l'exemple à nos enfants,  
 Soyons de respectueux habitants.  
 Toujours moins de dépôts sauvages, nous trouverons,  
 Aux pieds des bornes de sélection.  
 Restons humains, pensons à nos voisins,  
 Et ramassons nos crottes de chien.  
 Plus de dégradations parce que les remplacements  
 Seront payés par les impôts des habitants.  
 Au pied des bancs, toujours moins de cannettes de coca et autres boissons,  
 Nous trouverons.  
 Moins de vitesse avec nos voitures,  
 Et notre vie sera plus sûre.  
 En bref, faisons en sorte qu'à Loiron-Ruillé,  
 Il y ait moins d'incivilités,  
 Vivons dans le respect de nos voisins,  
 Et faisons en sorte que 2023 nous montre le bon chemin.*



## MON MÉMO DÉCHETTERIES

TRIONS MIEUX  
 VIVONS MIEUX

Vous pouvez trouver les sites de tri sélectif de la commune dans le bulletin municipal de février 2022. Les heures d'ouverture des déchetteries sont disponibles dans le guide pratique, et bien sûr, sur le site internet de la commune, [www.loiron-ruillé.fr](http://www.loiron-ruillé.fr)

Un doute, une question ?  
 Tél. 02 53 74 11 00  
[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



### Je viens à la déchetterie pour...

#### 1. MES DÉCHETS DANGEREUX



#### 2. MES DÉCHETS ENCOMBRANTS



#### 3. MES DÉCHETS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES



#### 4. MES DÉCHETS VERTS



#### 5. MES TEXTILES



#### LES BENNES ECO-MOBILIER

Présentes dans les déchetteries (sauf à Montigné et Louvigné), les bennes «éco-mobilier» accueillent tous vos vieux meubles pour «s'asseoir, se coucher, ranger et poser».

Les meubles ainsi collectés permettent de valoriser le mobilier usagé en lui offrant une **seconde vie**.

#### BON À SAVOIR!

Lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique (ex : congélateur, sèche-cheveux...) le vendeur est tenu de reprendre gratuitement l'ancien. **Pensez-y au moment d'acheter !**

## Info Plus

### Cérémonies du 11 novembre :



Retour en images sur la cérémonie du 11 novembre 2022

Mairie de Loiron  
 13 rue du Docteur Ramé - 53320 LOIRON-RUILLÉ  
 Tél : 02 43 02 10 24 - Fax : 02 43 02 40 44

Mairie de Ruillé  
 3 rue Principale - 53320 LOIRON-RUILLÉ  
 Tél : 02 43 02 10 56 - Fax : 02 43 02 04 56